



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

location

Question écrite n° 99267

Texte de la question

M. Éric Elkouby attire l'attention de Mme la ministre du logement et de l'habitat durable sur la situation des locataires résidant durant de longues années dans un logement et ayant la volonté d'en améliorer le confort et la qualité (isolation, chauffage, sanitaires, etc.). Des aménagements lourds impliquent pour ces locataires des investissements significatifs en matière de travaux qu'ils ne sont pas forcément en mesure de financer. Il souhaite savoir si un accord sur la base d'un bail emphytéotique, dont les termes et durées resteraient à définir, pourrait être instauré pour permettre à ce type de locataires n'ayant pas vocation à devenir propriétaires un jour, d'améliorer considérablement leur logement et participer ainsi à la relance de l'économie et de l'artisanat.

Données clés

Auteur : [M. Éric Elkouby](#)

Circonscription : Bas-Rhin (1^{re} circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 99267

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : Logement et habitat durable

Ministère attributaire : Cohésion des territoires

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 septembre 2016](#), page 8747

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)